

« Quoi de neuf ? » et objets bizarres¹

Patrick Geffard, enseignant spécialisé, Bordeaux

Une fois par semaine cette année scolaire-là, je participe à un travail thérapeutique de groupe en C.M.P.P. La médiation utilisée est un atelier d'écriture. Le groupe est constitué de trois enfants et deux adultes, une des psychiatres du C.M.P.P. et moi-même. La séance de travail dont il est question ici est la douzième avec ce groupe et elle débute comme chaque fois par le temps du « Quoi de neuf ? ».

C'est un moment apparemment difficile pour Aurélien, qui répugne toujours à y prendre la parole. Ce matin-là, il commence par baisser la tête en posant ses deux mains fermées sur ses yeux, tandis que Simon et Mehdi évoquent l'un son séjour en classe de neige et l'autre le week-end en famille.

« *Je suis allé au cimetière* », dit doucement Aurélien.

Sur une relance de ma collègue, il ajoute « *ma grand-mère et ma mamie sont mortes.* » J'interroge l'identité des personnes dont il parle : une grand-mère et une mamie ? Est-ce qu'il s'agit de la même personne ou s'agit-il de ses deux grands-mères ?

« *Mon grand-père et ma grand-mère sont morts* » explique-t-il alors.

Nous disons notre étonnement de la mort simultanée des deux grands-parents et Aurélien poursuit en disant qu'ils sont morts tous les deux hier et que c'est la raison pour laquelle il est allé au cimetière : il y avait leur enterrement.

Mehdi tente une question sur les circonstances de ce décès. Aurélien nous apprend qu'ils ont été tous les deux « *assassinés par un homme qui habitait au-dessus de chez eux et qui était fou* ».

Ma collègue demande comment Aurélien a appris tout ça. Il explique alors qu'il était ce soir-là dans la maison de ses grands-parents et qu'il les a vus morts. Ma collègue relève l'étrangeté de cette histoire et sa proximité avec ce qui peut effrayer dans un rêve, par exemple. Je reprends l'idée que ce qui est dit ici peut provenir de ce qui a été vécu, de ce qui a été rêvé ou de ce qui a été imaginé. Aurélien reste silencieux.

Le temps du « Quoi de neuf ? » est passé, nous commençons le travail d'écriture... Durant tout le temps des échanges au « Quoi de neuf ? » Aurélien a parlé d'un ton monocorde, le visage inexpressif, dans cette apparence de « masque figé » que nous lui connaissons bien maintenant.

À la suite de la séance de travail avec les enfants, nous avons, comme à l'habitude, une demi-heure d'élaboration où nous notons ce qui s'est passé lors de la séance, ce que nous en avons ressenti et ce que nous en comprenons. Nous notons aussi ce que nous percevons pour chacun des enfants et pour le groupe, pour la séance qui vient d'avoir lieu et sur le plan des évolutions.

Mais ce jour-là, nous avons aussi notre première réunion de régulation commune avec les collègues responsables de l'autre atelier d'écriture fonctionnant cette année au C.M.P.P., en

¹ Bion W.R., *Réflexion Faite*, Paris : PUF, 1983, p. 47.

parallèle avec le nôtre. Un seul des deux collègues est présent, mais nous décidons de tenir quand même la réunion. Puisqu'il s'agit donc de la première de ce genre, nous commençons par en définir le projet et les contenus. Nous optons pour une discussion de type « échange de pratiques » où nous évoquons les évolutions de chacun des enfants et des groupes.

La réunion dure une heure et c'est au bout de quarante minutes à peu près que ma collègue et moi revenons sur ce qui s'est passé avec Aurélien pour remarquer plusieurs choses :

- nous n'avons rien noté lors du temps d'élaboration sur l'intervention d'Aurélien au « Quoi de neuf ? » ;
- nous sommes intervenus, mais l'un comme l'autre, nous percevons maintenant combien nos interventions nous semblaient « convenues » et peu investies : nous avons tenu des propos impersonnels, des propos en quelque sorte « attendus » face à ce qui nous paraissait être une affabulation ;
- et, surtout, nous n'avons l'un et l'autre rien ressenti en entendant les paroles d'Aurélien, c'est l'image de son « masque de cire » qui nous revient pour le décrire à notre collègue.

Pas d'affects, pas de pensées... Quels empêchements à penser Aurélien nous a-t-il communiqués ce matin-là au « Quoi de neuf » ?